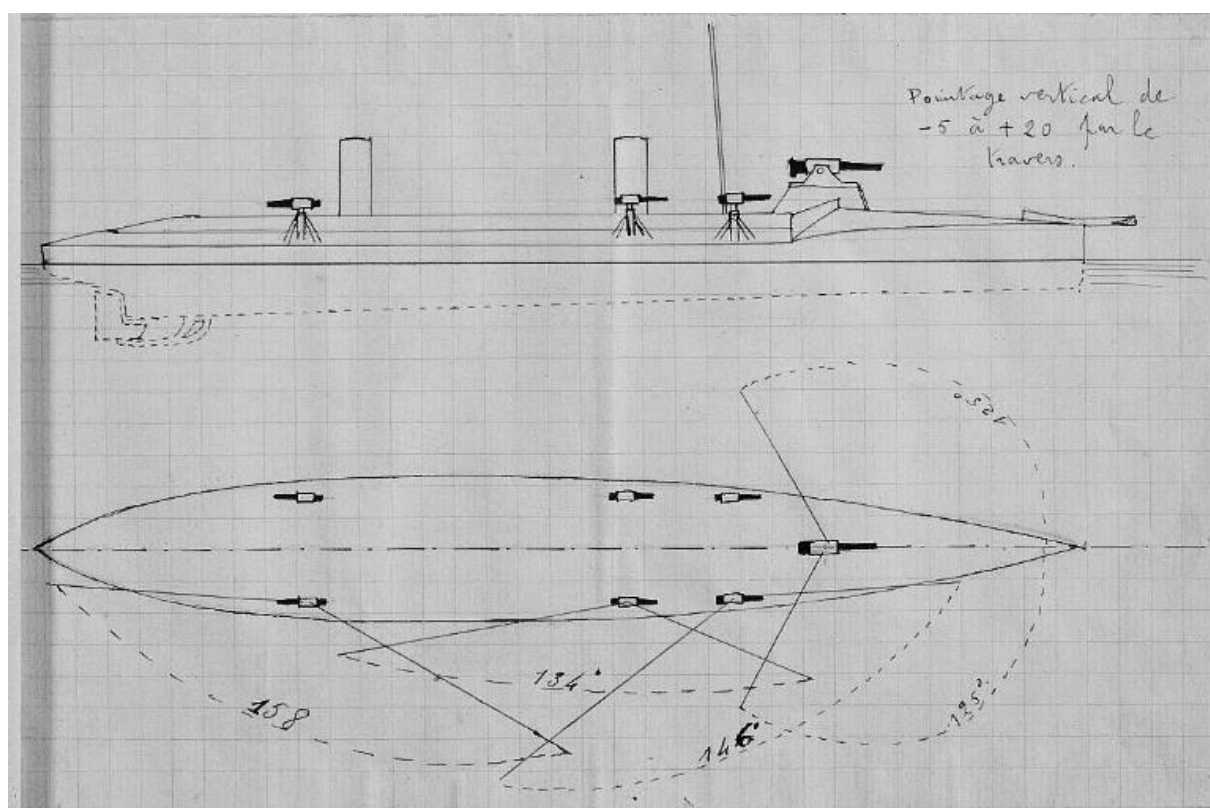
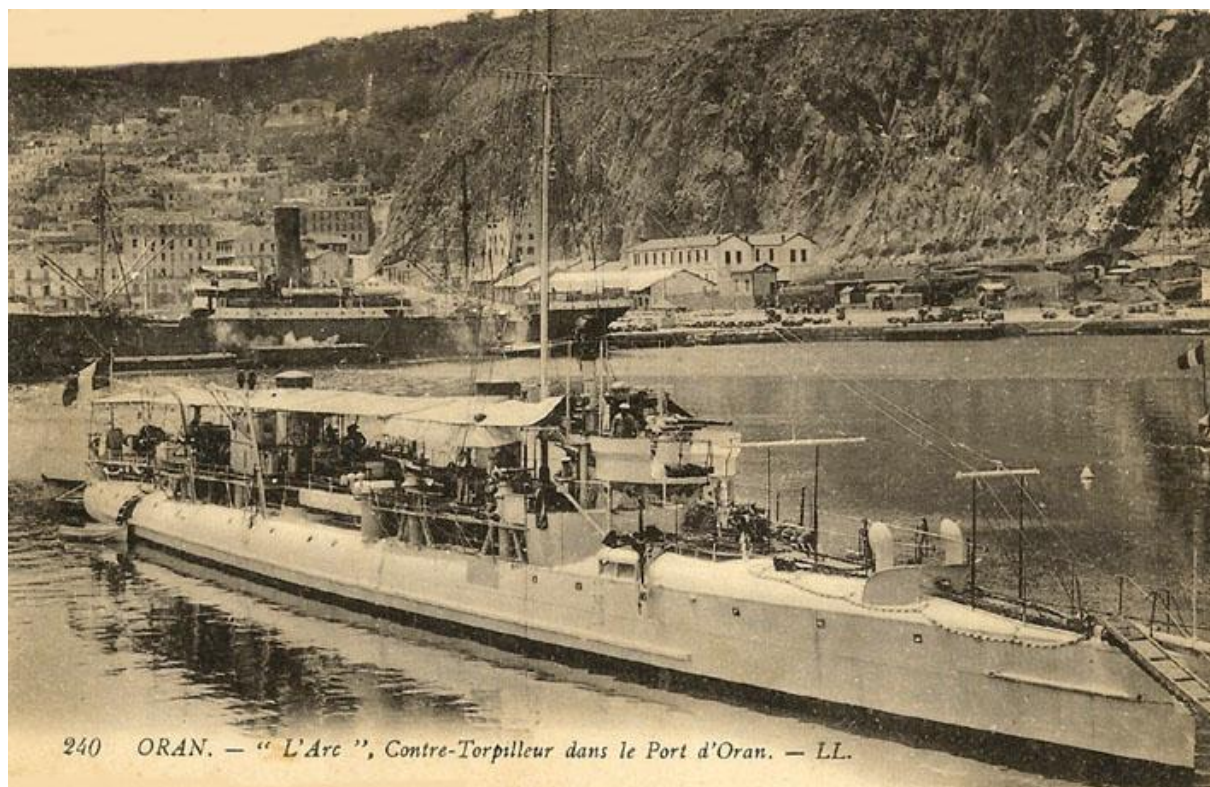


ARC — Torpilleur d'escadre (1901~1921)





Registre de préparation au combat, Cote SS Y 34, p. num. 762.

Commandants successifs du torpilleur d'escadre *Arc*

— **MORACHE Alphonse Paul**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Après avoir été désigné pour suivre à Chalon-sur-Saône les travaux d'achèvement du bâtiment (*J.O. 5 mai 1903, p. 2.825*), nommé à son commandement par une décision présidentielle du 22 juillet 1903 (*J.O. 24 juill. 1903, p. 4.708*). En essais à Toulon.

Par décision ministérielle du 30 avril 1903, M. le lieutenant de vaisseau Morache (A.-P.), du port de Toulon, est désigné pour suivre les travaux d'achèvement du contre-torpilleur l'*Arc*.

M. Morache devra être dirigé, à cet effet, sur Chalon-sur-Saône dans les délais réglementaires.

Par décision présidentielle du 22 juillet 1903, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Morache (Alphonse-Paul), a été nommé au commandement du contre-torpilleur l'*Arc*.

— **ROBEZ-PAGILLON Jules Aimé**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 25 juillet 1906 (*J.O. 1^{er} août 1906, p. 5.476*). Commandement pris le 10 août 1906 à Toulon (*J.O. 2 août 1906, p. 5.516*). 5^e Flottille de torpilleurs de la Méditerranée.

Par décision présidentielle du 26 juillet 1906, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Robez-Pagillon (Jules-Aimé) a été nommé au commandement du contre-torpilleur divisionnaire *Arc*, dans la 5^e flottille de torpilleurs de la Méditerranée.

— **CONRAD-BRUAT Ernest Armand Louis**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la 5^e Flottille de torpilleurs de la Méditerranée, par une décision présidentielle du 13 septembre 1907 (*J.O. 15 sept. 1907, p. 6.535*).

Par décision présidentielle du 13 septembre 1907, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Conrad-Bruat (Ernest-Armand-Louis) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Arc* et de la 5^e flottille de torpilleurs de la Méditerranée.

— **MAUROS Bernard**, capitaine de frégate, du port de Rochefort. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la 5^e Flottille de torpilleurs de la Méditerranée, par une décision présidentielle du 17 février 1910 (*J.O. 19 févr. 1910, p. 1.436*).

Par décision présidentielle du 17 février 1910, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Mauros (Bernard) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Arc* et de la 5^e flottille de la Méditerranée.

— **DESCHAMPS Joseph Marius**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui des *Torpilleurs d'Oran*, par une décision présidentielle du 31 mai 1910 (*J.O. 2 juin 1910, p. 4.785*). Commandement pris le 1^{er} juillet 1910 (*J.O. 3 juin 1910, p. 4.815 — Liste de destinations*)

Par décision présidentielle du 31 mai 1910, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Deschamps (Joseph-Marius) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Arc* et des torpilleurs d'Oran.

— **AMIOT Antoine Camille**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui des *Torpilleurs d'Oran*, par une décision présidentielle du 22 août 1910 (*J.O. 24 août 1910, p. 7.222*). *Torpilleurs d'Oran*.

Par décision présidentielle du 22 août 1910, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Amiot (Antoine-Camille) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Arc* et des torpilleurs d'Oran.

M. le capitaine de frégate Amiot (A.-C.), du port de Cherbourg, nommé au commandement du contre-torpilleur *Arc* et des torpilleurs d'Oran rejoindra sa destination par le paquebot de Marseille du 1^{er} septembre 1910.

— **JAQUET Ernest Jules**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du ... octobre 1911 (*J.O. 26 oct. 1911, p. 8.554 — Liste de destinations*).

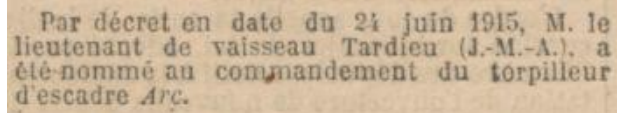
— **VENNIN Louis Marie**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 9 avril 1913 (*J.O. 11 avr. 1913, p. 3.236*).

Par décision présidentielle en date du 9 avril 1913, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Vennin (L.-M.), a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Arc*.

— **LAVELAINE de MAUBEUGE François Auguste Marcel Henri**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par un décret en date du 1^{er} août 1914 (*J.O. 2 août 1914, p. 7.073*).

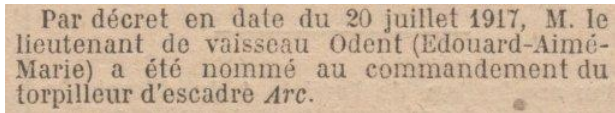
Par décret en date du 1^{er} août 1914, M. le lieutenant de vaisseau Lavelaine de Maubeuge (F. A.-M.-H.) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Arc*.

— **TARDIEU Jean Michel Arthur**, lieutenant de vaisseau, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par un décret en date du 24 juin 1915 (*J.O. 26 juin 1915, p. 4.299*).



Par décret en date du 24 juin 1915, M. le lieutenant de vaisseau Tardieu (J.-M.-A.), a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Arc*.

— **ODENT Édouard Aimé Marie**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 20 juillet 1917 (*J.O. 23 juill. 1917, p. 5.702*).



Par décret en date du 20 juillet 1917, M. le lieutenant de vaisseau Odent (Edouard-Aimé-Marie) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Arc*.

Daniel LAHEYNE

21 août 2018